

## **Communiqué de presse** Pour diffusion immédiate

### **L'emploi et la qualité de vie sont les clés pour retenir les jeunes en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine**

**Carleton-sur-Mer, 22 avril 2010** – L'emploi attire les jeunes en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine alors que la qualité de vie consolide leur établissement à long terme selon une étude réalisée par le Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM) et l'Université du Québec à Rimouski, pour le compte de la Commission jeunesse Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

L'enquête réalisée à l'automne 2008 par des entrevues individuelles ou de groupe auprès d'une centaine de jeunes âgés de 20 à 34 ans avait pour objectif de déterminer les mobiles pouvant inciter les jeunes arrivés dans la région depuis au moins deux ans à maintenir leur choix de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine comme milieu de vie. Les jeunes interviewés étaient répartis équitablement entre des jeunes originaires de la région, *migrants de retour*, et des jeunes de l'extérieur, *migrants entrants*.

Lorsqu'ils qualifient la qualité de vie de la région, les jeunes répondants ont recours aux termes simplicité, tranquillité, sécurité et beauté. La principale différence entre les migrants de retour et les migrants entrants pour expliquer leur choix de vivre en région est dans le premier cas, la proximité de la famille et dans l'autre, le milieu naturel. Il s'agit ici d'un facteur pouvant jouer un rôle relativement important dans la rétention des jeunes migrants en région.

Les résultats de l'étude permettent également de dégager un profil de jeunes, dont les possibilités de rétention dans la région sont plus grandes. Les jeunes plus susceptibles de faire leur vie en Gaspésie et aux Îles ressentent un sentiment de bien-être dans la région; ils ont des amitiés solides, un conjoint ou des enfants; ils sont ouverts d'esprit, polyvalents, débrouillards et impliqués socialement; et ils aiment la tranquillité, la simplicité et la nature ou les activités de plein air.

Outre le fait de ne pas avoir le profil pour vivre dans la région, quatre facteurs pousseraient les jeunes à partir, soit la perte d'un emploi et la difficulté d'en trouver un avec les mêmes défis pour eux ou leur conjoint, une séparation, l'éloignement de la famille pour les migrants entrants et l'accessibilité difficile à la propriété immobilière.

Finalement, l'enquête a permis de savoir ce que la région doit améliorer, aux yeux des répondants, afin d'assurer la rétention des jeunes. Sept éléments ont été identifiés : poursuivre et bonifier les mesures incitatives, véhiculer une image positive de la région, favoriser la participation des jeunes dans les instances, soutenir la politique familiale, améliorer la diffusion et le partage d'information, valoriser les infrastructures et les services pouvant contribuer à la rétention des jeunes et développer la petite entreprise ainsi qu'encourager les initiatives des jeunes.

« Pour la Commission jeunesse et les autres organismes jeunesse de la région, les résultats de cette étude sont une source précieuse d'informations pour nos prochaines activités en lien avec l'établissement et la rétention des jeunes diplômés afin de s'assurer que ceux que nous séduirons s'installeront de manière durable dans la région. Nous porterons également une attention particulière aux recommandations des jeunes », explique la présidente de la Commission jeunesse Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Julie Jomphe.

La réalisation de cette étude a été rendue possible grâce à la contribution financière obtenue dans le cadre du programme Se brancher au savoir, financé par Développement économique Canada et géré par la Fondation communautaire Gaspésie–Les Îles, ainsi que la participation financière du Fonds jeunesse René-Lévesque.

Le rapport de l'étude est disponible sur les sites Internet suivants : [www.uqar.quebec.ca/cermim/publications](http://www.uqar.quebec.ca/cermim/publications) et [www.portailjeunesse.ca](http://www.portailjeunesse.ca).

La Commission jeunesse Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est un comité consultatif, composé de jeunes citoyens et d'organismes jeunesse, qui oriente les actions jeunesse en région. Elle travaille à assurer et à promouvoir la place des jeunes dans le développement social, économique, politique et culturel de la région. La Commission jeunesse Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est soutenue financièrement par le *Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014* ainsi que par la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine via le Fonds de développement régional.

- 30 -

#### **POUR INFORMATION :**

##### **Pour les résultats de l'étude :**

Guglielmo Tita, directeur  
CERMIM  
Îles-de-la-Madeleine  
418 969-2100 poste 223  
[cermim@uqar.qc.ca](mailto:cermim@uqar.qc.ca)

##### **Pour les suites de l'étude :**

Julie Jomphe, présidente  
Commission jeunesse Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine  
418 986-2536 poste 226

#### **SOURCE :**

Sandra McNeil, agente de communication  
Commission jeunesse Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine  
418 364-7384